



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 19 avril 2016 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale
Secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 3 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

0.0 MOT D'OUVERTURE:

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

2.0 PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Adoption du procès-verbal du 22 mars 2016; **Annexe 2.1**
2.2 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016 **Annexe 2.2**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE:

- 3.1 Dépôt du rapport budgétaire au 19 avril 2016 et certificat de disponibilité **Annexe 3.1**
3.2 Avis pour le dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 – séance du 2 mai 2016 à 19h00
3.3 OMH de Danville – Dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 **Annexe 3.3**

4.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Officialisation de l'octroi d'un mandat à madame Karine Thibault pour la mise en place d'actions en lien avec le nouveau PGMR de la MRC des Sources (13 500\$); **Annexe 4.1**
4.2 Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville du 25 au 29 juillet 2016 ;
4.3 Autorisation pour dépôt de demandes au programme Trio Étudiant Desjardins **Annexe 4.3**

5.0 ADMINISTRATION DIVERS

- 5.1 Croix-Rouge canadienne – renouvellement de l'entente de services aux sinistrés (626,72\$) **Annexe 5.1**
5.2 Création et mise sur pied d'un comité de pilotage MADA et désignation du responsable administratif du suivi du plan d'action MADA **Annexe 5.2**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Entretien du terrain de Baseball – Renouvellement du contrat de M. Steve Roy – 400\$/mois
6.2 Entretien du terrain du réservoir d'eau potable – Renouvellement de l'entente avec M. Gilles Lacroix – 175\$
6.3 Entretien des pelouses des parcs Grenier, Plein air et Morill – attribution du contrat ;
6.4 Avis - Nettoyage annuel du réseau d'aqueduc – restez attentif aux avis de la Ville ;

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 CPTAQ – Demande de Transport Jacques Bissonnette Inc. – Autorisation pour la construction d'un bâtiment commercial et utilisation à des fins autres qu'agricoles ; **Annexe 7.1**
7.2 Demande de permis de rénovation pour un bâtiment assujéti au PIIA – Lot 4 835 407 – 43, rue Water à Danville – demande de madame Thérèse Marcotte ; **Annexe 7.2**

8.0 **DEMANDES DIVERSES**

- 8.1 Symposium des Arts – invitation au souper-bénéfice annuel le 6 mai 2016 (75\$/billet) **Annexe 8.1**
8.2 Demande d'appui au projet du sentier Transcanadien ; **Annexe 8.2**

9.0 **CORRESPONDANCE (pour information)**

- 9.1 Chevaliers de Colomb de Danville – Invitation à la Fête des jubilaires le 22 mai 2016 ; **Annexe 9.1**
9.2 M. Alain Rayes, député de Richmond-Arthabaska – faits saillants du dernier budget **Annexe 9.2**
9.3 Mme Karine Vallières – Communiqué – de nouvelles solutions abordables et durables pour les installations septiques **Annexe 9.3**
9.4 MDDELCC – Invitation à consulter le plan d'action du bassin versant de la rivière St-François ; **Annexe 9.4**

10.0 **VARIA**

- 10.1
10.2
10.3

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE:

150-2016-Adoption de l'ordre du jour:

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

151-2016-Adoption du procès-verbal du 22 mars 2016:

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 22 mars 2016 est adopté tel que soumis, l'ensemble des élus ayant eu la possibilité de le lire et de le commenter avant la présente assemblée.

ADOPTÉ.

152-2016-Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 4 avril 2016 est adopté tel que soumis, l'ensemble des élus ayant eu la possibilité de le lire et de le commenter avant la présente assemblée.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION FINANCE:

Dépôt du rapport budgétaire au 19 avril 2016 et certificat de disponibilité de la secrétaire-trésorière:

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 19 avril 2016.

Caroline Lalonde
Secrétaire-trésorière

Avis pour le dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 – séance du 2 mai 2016 à 19h00

Avis est donné par la présente que les états financiers au 31 décembre 2015 de la ville de Danville seront déposés lors de la séance du 2 mai 2016 à 19h00.

153-2016-OMH de Danville – Dépôt des états financiers au 31 décembre 2015:

ATTENDU QUE la Ville de Danville fournit 10% du budget de fonctionnement de l'OMH de Danville et qu'elle est par conséquent également responsable des créances de l'organisme ;

ATTENDU QUE considérant ce fait, la Ville de Danville doit prendre connaissance des états financiers de l'OMH de Danville chaque année et approuver leur confection ;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Danville a déposé au Conseil de Ville de Danville copie de ses états financiers au 31 décembre 2015 ;

ATTENDU QUE suivant la présentation de ses états financiers, la municipalité de Danville recevra un remboursement de 2 557\$ à titre de contribution versée en trop pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE les états financiers de l'OMH ont été préparés par une firme comptable reconnue et selon les principes comptables en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que les états financiers au 31 décembre 2015 de l'OMH soient approuvés par la Ville de Danville.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

154-2016-Officialisation de l'octroi d'un mandat à madame Karine Thibault pour la mise en place d'actions en lien avec le nouveau PGMR de la MRC des Sources (13 500\$);

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'officialiser le mandat de 13 500\$ octroyé à madame Karine Thibault pour la mise en place d'actions en lien avec le nouveau PGMR de la MRC des Sources, notamment :

- **Mise en place d'une 3e voie;**
 - o **Phase I :**
 - i. État des lieux, diagnostic de positionnement territorial de Danville et analyse comparative
 - ii. Analyse des solutions mises en place dans des municipalités comparables à Danville et facteurs de réussites et d'échec
 - iii. Analyse des coûts pour la mise en place d'une 3e voie (lieu de traitement, coût à la tonne, transport, achat et livraison de bacs aux citoyens, coût de bacs de cuisine, campagne de sensibilisation) et présentation de différents scénarios s'offrant à la ville de Danville
 - iv. Analyse des économies à réaliser suite à l'implantation d'une 3e voie
 - v. Analyse comparative du mode de taxation pour la mise en place d'une 3e voie – qu'est-ce qui se fait ailleurs ?
 - vi. Analyse du potentiel de réalisation d'une plate-forme de compostage régionale avec les comparatifs d'autres régions similaires
 - vii. **Livrables :**
 - i. Remise d'un rapport
 - ii. Rencontre avec le conseil de ville et présentation du rapport
- **Optimisation du programme de récupération des fermes et ICI;**
 - o **Phase I :**
 - i. Accompagnement personnalisé de 3 ICI et de 2 fermes dans le but d'optimiser le programme de récupération en place – programme volontaire
 - ii. Réalisation d'un audit des matières résiduelles générées dans l'entreprise, recherches selon les matières générées et le potentiel d'optimisation, remise à l'entreprise d'un rapport incluant un plan d'action
 - iii. Analyse et comparatifs des alternatives de récupération des plastiques agricoles (coûts, transports, incitatifs)
 - iv. Évaluation des alternatives de collecte sélective municipale par bacs ou conteneurs chez les ICI pour les matières recyclables
 - v. Évaluer la possibilité de mise en place d'équipements pour la récupération à certaines aires publiques et demande de subvention au programme de récupération hors foyer d'Éco Entreprises Québec
- **Développer des outils de sensibilisation et d'information pour la population**
 - o **Phase I :**
 - o i. Développer un outil de sensibilisation qui sera remis lors de l'octroi des permis de construction et/ou de rénovation pour faire connaître les lieux de dépôts des débris CRD
 - o ii. Préparer et animer une journée de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles à l'OTJ
- **Durée du mandat :** Le présent contrat débutera le 2 mai et se terminera le 2 septembre 2016 à la suite de la présentation du rapport au conseil municipal.

ADOPTÉ.

155-2016-Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville du 25 au 29 juillet 2016 ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise la fermeture des bureaux de l'hôtel de ville du 25 au 29 juillet 2016 dans le cadre des vacances estivales annuelles des employés de bureau.

Il est à noter que le service de la voirie municipale poursuivra ses activités durant cette période.

ADOPTÉ.

156-2016-Autorisation pour dépôt de demandes au programme Trio Étudiant Desjardins ;

ATTENDU QUE le *Trio étudiants Desjardins pour l'emploi* entreprend sa 21^e édition ;

ATTENDU QUE ce programme offre aux étudiants l'opportunité d'œuvrer dans la région et de se faire connaître auprès d'employeurs ;

ATTENDU QUE le programme comporte deux volets, à savoir le volet Apprenti-stage et le volet Expérience Travail-été ;

ATTENDU QUE le volet Apprenti-stage permet aux étudiants du secondaire d'acquérir un premier contact avec le marché du travail par le biais d'une expérience de stage d'une durée de 80 heures au sein d'un organisme sans but lucratif ;

ATTENDU QUE le volet Expérience Travail-été permet d'embaucher des étudiants pour la saison estivale et de recevoir une subvention salariale de 2\$ de l'heure jusqu'à concurrence de 420\$ par étudiant, le tout afin que les jeunes de la région puissent acquérir une expérience de travail dans la région et contrer l'exode vers les grands centres ;

ATTENDU QUE l'un ou l'autre des volets peut être intéressant pour la municipalité, notamment pour l'embauche de travailleurs saisonniers pour l'OTJ de Danville et la surveillance de la piscine municipale ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la directrice générale est autorisée à effectuer des demandes de stagiaires et des demandes de subventions salariales auprès du programme *Trio étudiants Desjardins pour l'emploi* afin de combler des postes d'animateurs pour l'OTJ et de sauveteurs/surveillants pour la piscine municipale.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION DIVERS

157-2016-Croix-Rouge canadienne – renouvellement de l'entente de services aux sinistrés (626,72\$) ;

ATTENDU QUE l'entente de services aux sinistrés entre la Croix-Rouge et la Municipalité prend fin au mois de mai;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire renouveler l'entente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité de renouveler l'entente de services aux sinistrés entre la Croix-Rouge et la Municipalité de Danville, ainsi que d'autoriser monsieur le maire, Michel Plourde et la directrice générale, madame Caroline Lalonde, à signer ladite entente.

ADOPTÉ.

158-2016-Création et mise sur pied d'un comité de pilotage MADA ;

ATTENDU QUE le comité de pilotage MADA est l'instance qui, pour la Ville de Danville, accompagne la démarche MADA, de l'élaboration du portrait au dépôt du plan d'action;

ATTENDU QUE le comité intervient à toutes les étapes de l'élaboration et du suivi de la démarche MADA et que le comité :

- s'assure de la planification générale de la démarche;
- veille à la mise en place d'un processus de consultation démocratique;
- assure l'adhésion des principaux acteurs concernés;
- suscite la concertation entre les différents acteurs;
- s'assurent que le plan réponde aux besoins des aînés de la Ville de Danville;
- propose, amende et valide le plan d'action avant son dépôt au conseil municipal;

- veille à la mise en oeuvre et à l'évaluation du plan d'action;
- promeut la démarche MADA de manière générale.

ATTENDU QU'à ce titre, les membres portent l'esprit de la démarche, ils dégagent des orientations et valident les résultats des travaux qui conduisent au dépôt du plan d'action;

ATTENDU QUE le comité est présidé par l'élue responsable du dossier des aînés, madame Nathalie Boissé;

ATTENDU QUE les membres constituant le comité de pilotage MADA pour la ville de Danville ont été choisis pour leur expertise et leur champ d'intervention et qu'il est constitué des membres suivants :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le comité de pilotage MADA est créé et mis sur pied par la Ville de Danville et qu'il est composé des membres suivants :

- Nathalie Boissé Conseillère responsable des questions des aînés et conseillère municipale de la ville de Danville;
- Chantale Dallaire Chargé de projet de la ville de Danville;
- Patrick Dubois Conseiller municipal;
- Marjolaine Gagné, représentante du Cercle des Fermières de Danville;
- Rollande Vigneux citoyenne, représentante des Bons Amis de l'âge d'Or de Danville;
- Micheline Charest citoyenne, représentante du Cercle des Fermières de Danville;
- Vickie Allen représentante de la population anglophone;
- Pierre Perron, représentant du secteur agricole;

ADOPTÉ.

158-2016-Création et mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action de la MADA ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Danville a adopté la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA), ainsi que le plan d'action relié à ces politiques par la résolution 341-2015;

ATTENDU QU'il y a lieu de créer et mettre sur pied un comité de suivi du plan d'action ayant comme mandat de suivre et soutenir la réalisation des mesures lors du processus de mise en oeuvre du plan d'action ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité :

- Que le conseil municipal crée et mette sur pied un comité de suivi du plan d'action de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) ;
- Que ce comité soit sous la responsabilité de la coordonnatrice aux finances, communication et aux projets de la municipalité ;
- Que ce comité soit composé des membres suivants :
 - Madame Chantale Dallaire, coordonnatrice aux finances, communication et aux projets de la municipalité
 - Madame Nathalie Boissé Conseillère responsable des questions des aînés et conseillère municipale;
 - Monsieur Patrick Dubois, conseiller municipal (substitut de madame Nathalie Boissé);
 - Madame Marjolaine Gagné représentante du Cercle des Fermières de Danville;
 - Madame Rollande Vigneux représentante des Bons Amis de l'âge d'Or de Danville;
 - Madame Micheline Charest représentante du Cercle des Fermières de Danville;
 - Monsieur Pierre Perron, représentant du secteur agricole;

ADOPTÉ.

159-2016-Responsable administratif chargé du suivi du plan d'action de la MADA ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville désigne madame Chantale Dallaire, coordonnatrice aux finances, communication et projets comme responsable administratif chargé du suivi du plan d'action de la MADA.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Aucune question de la part des citoyens.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

160-2016-Entretien du terrain de Baseball – Renouvellement du contrat de M. Steve Roy – 400\$/mois

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité **QUE** :

- Qu'une contre-offre à 375\$ par mois soit effectuée à monsieur Steve Roy pour l'entretien du terrain de baseball pour la saison 2016, le tout considérant le tarif de 350\$ versé pour la saison 2015 ;
- Les tâches à effectuer par monsieur Roy sont les suivantes :
 - o Passer la grappe sur le terrain au minimum 1x par semaine ;
 - o Peindre les poteaux de ligne dans les champs ;
 - o Faire les lignes à chaque partie ;
 - o Mettre les buts au début de chaque partie et les retirer à la fin des parties ;
 - o Ouvrir les toilettes au début de chaque partie et les barrer à la fin des parties ;
 - o S'assurer qu'il ne manque pas de papier à main, de papier de toilette et/ou de savon ou tout autre élément d'inventaire nécessaire à l'entretien du terrain de baseball et si c'est le cas, en aviser la municipalité ;

ADOPTÉ.

161-2016-Entretien du terrain du réservoir d'eau potable – Renouvellement de l'entente avec M. Gilles Lacroix – 175\$

ATTENDU QUE monsieur Gilles Lacroix entretient depuis quelques années le lot 4 077 590 du cadastre du Québec, lequel est adjacent à sa propriété, et sur lequel se trouve le réservoir d'eau potable de la municipalité ainsi qu'une station de pompage ;

ATTENDU QUE monsieur Gilles Lacroix demande à la municipalité une compensation financière de 175,00\$ pour cet entretien ;

ATTENDU QUE cette demande est raisonnable et qu'elle correspond au montant reçu antérieurement par monsieur Gilles Lacroix pour cet entretien ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité d'accepter l'offre de monsieur Gilles Lacroix et de lui octroyer la somme de 175,00\$ pour l'entretien du lot 4 077 590 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ.

162-2016-Entretien des pelouses des parcs Grenier, Plein air et Morrill – attribution du contrat ;

ATTENDU QUE la municipalité octroie depuis de nombreuses années des contrats pour la tonte de gazon dans les domaines Boudreau, Plein air et Morrill ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu différentes offres cette année et qu'il est convenu d'octroyer les contrats au plus bas prix soumis ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité **QUE** :

- L'entretien du parc du domaine Boudreau soit octroyé à monsieur Michel Plante pour un montant forfaitaire de 1 000\$ payable en trois versements égaux les 15 juin, 15 juillet et 15 août 2015 ;
- L'entretien du parc du domaine Plein Air soit octroyé à monsieur Michel Plante pour un montant forfaitaire de 500\$ payable en trois versements égaux les 15 juin, 15 juillet et 15 août 2015 ;
- L'entretien du parc du domaine Morrill soit octroyé à monsieur Michel Plante pour un montant forfaitaire de 500\$ payable en trois versements égaux les 15 juin, 15 juillet et 15 août 2015 ;

ADOPTÉ

Avis - Nettoyage annuel du réseau d'aqueduc – restez attentif aux avis de la Ville ;

La directrice générale mentionne aux élus et aux citoyens présents de rester attentifs aux avis municipaux puisque le service de l'hygiène du milieu s'apprête à procéder au nettoyage annuel du réseau d'aqueduc dans les prochaines semaines. Des avis seront mis dans l'Express des sources, au FM99.3, sur le site web et la page Facebook de la municipalité et l'automate d'appel sera également utilisé lors de ces travaux.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

163-2016-CPTAQ – Demande de Transport Jacques Bissonnette Inc. – Autorisation pour la construction d'un bâtiment commercial et utilisation à des fins autres qu'agricoles ;

ATTENDU QUE Transport Jacques Bissonnette est propriétaire des lots 4 077 975, 4 079 759 et 4 079 342, situés à l'intersection de la voie de contournement (route 255) et de la rue Water;

ATTENDU QUE la demande de Transport Jacques Bissonnette consiste à demander l'autorisation pour la construction d'un bâtiment commercial destiné à une utilisation autre qu'agricole sur le lot 4 079 759;

ATTENDU QUE Transport Jacques Bissonnette exploite une carrière et sablière sur les lots 4 079 975 et 4 079 342;

ATTENDU QUE le lot 4 079 759 faisant l'objet de la demande est situé dans la zone R33 et couvre une superficie de 7 880 m² (84 819,6 pi²) et que le règlement de zonage 146-2015 autorise l'activité de vente et commerce de détail dans cette zone;

ATTENDU QUE la demande de Transport Jacques Bissonnette est par conséquent conforme à la réglementation d'urbanisme de la ville de Danville;

ATTENDU QU'il ne saurait en résulter aucun impact négatif sur l'activité agricole du secteur;

ATTENDU QUE bien que les possibilités d'utilisation du lot 4 079 759 à des fins d'agriculture soient minimales, il convient de souligner qu'il existe d'autres superficies vacantes disponibles hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire à la demande de Transport Jacques Bissonnette

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la ville de Danville recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles de faire droit à la demande de Transport Jacques Bissonnette et d'autoriser la construction d'un bâtiment commercial et une utilisation à des fins autres qu'agricoles.

ADOPTÉ.

164-2016-Demande de permis de rénovation pour un bâtiment assujéti au PIIA – Lot 4 835 407 – 43, rue Water à Daville – demande de madame Thérèse Marcotte ;

ATTENDU QUE Mme Thérèse Marcotte, propriétaire du 43, rue Water, lot # 4 835 407 du cadastre du Québec, a présenté une demande de travaux sur un bâtiment protégé par le PIIA de la Ville de Danville, lequel est situé en zone mixte M86,

ATTENDU QUE la propriétaire souhaite rénover uniquement le balcon tout en gardant le cachet architectural du bâtiment et que les travaux projetés consistent à :

1. Changer la rampe du balcon (présentement en aluminium);
2. Refaire les barreaux du balcon en aluminium;
3. Refaire le plancher du balcon;

ATTENDU QUE les membres du CCU, après l'analyse de la demande et face aux exigences du Règlement numéro 488 et de son article 3.2 qui énonce les critères d'évaluation, considèrent que la demande est conforme au présent règlement

ATTENDU QU'après analyse du dossier, le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Danville recommande au Conseil de ville de faire droit à la demande de Mme Marcotte et d'exiger ce qui suit :

- Conserver le style architectural du bâtiment ;
- De conserver les matériaux de revêtement d'origine dans la mesure du possible et dans le cas de réparation, d'utiliser des matériaux (forme, dimension et couleur) qui se marient avec les originaux ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité de faire droit à la demande de Mme Thérèse Marcotte relativement aux travaux de rénovation projetés sur le balcon de l'immeuble sis au 43, rue Water à Danville (# 4 835 407) et d'autoriser l'émission d'un permis de rénovation selon les conditions soumises par le C.C.U. énoncées ci-haut.

ADOPTÉ.

DEMANDES DIVERSES

165-2016-Symposium des Arts – invitation au souper-bénéfice annuel le 6 mai 2016 (75\$/billet) :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville de Danville procède à l'achat de 4 billets pour le souper-bénéfice du Symposium des arts de Danville qui aura lieu le 6 mai prochain.

ADOPTÉ.

166-2016-Demande d'appui au projet du sentier Transcanadien :

ATTENDU QUE le sentier Transcanadien est une initiative nationale afin de créer le plus long sentier récréatif au monde qu'une fois complété, ce dernier s'étendra sur 23 000 km, rejoignant les océans Atlantique, Pacifique et Arctique ;

ATTENDU QU'actuellement, c'est 80% du réseau de sentier qui est raccordé et opérationnel ;

ATTENDU QUE le Sentier vise d'atteindre l'objectif d'être complètement raccordé pour 2017, lors du 25^e anniversaire du Sentier et du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne ;

ATTENDU QUE le sentier motive les gens à être actifs, à sortir dehors et à se connecter à la nature, à voir et à explorer notre pays, au rythme de l'homme ;

ATTENDU QUE le sentier relie presque 15 000 communautés d'un océan à deux autres et présente un héritage précieux pour les futures générations ;

ATTENDU QUE la route verte traverse le territoire de Danville sur 14 km et fait partie du sentier Transcanadien ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le la ville de Danville, via son représentant et maire, monsieur Michel Plourde, donne son soutien au sentier Transcanadien et qu'à cet effet, il devienne un « Champion du sentier Transcanadien » et qu'il se présente comme l'un de ses ambassadeurs.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE (pour information)

- Chevaliers de Colomb de Danville – Invitation à la Fête des jubilaires le 22 mai 2016 ;
- M. Alain Rayes, député de Richmond-Arthabaska – faits saillants du dernier budget
- Mme Karine Vallières – Communiqué – de nouvelles solutions abordables et durables pour les installations septiques
- MDDELCC – Invitation à consulter le plan d'action du bassin versant de la rivière St-François ;

VARIA

167-2016-Désignation d'une personne responsable pour le suivi de la subvention obtenue dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés – Cuisine communautaire Mgr Thibault :

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville désigne madame Chantale Dallaire, coordonnatrice aux finances, communication et projets comme responsable administrative chargée du suivi de la subvention obtenue dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés – Cuisine communautaire du centre Mgr Thibault.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Madame Émilie Delisle : Elle a une question relativement aux nouvelles normes pour les installations septiques. Elle veut savoir si la loi est adoptée ou si c'est encore seulement un projet. Réponse : c'est encore un projet, mais ce n'est qu'une question de temps avant que ça devienne officiel. Si le gouvernement en fait l'annonce, c'est que ce n'est qu'une question de temps. Madame Delisle demande également si l'ordre du jour peut être disponible en ligne au moins 2 jours avant les séances publiques afin que les citoyens puissent en prendre connaissance et décider s'ils veulent assister à la séance. Réponse : le commentaire avait été effectué lors de la séance du 4 avril et ça avait bien été noté. Par contre, exceptionnellement pour la séance du 19 avril, la directrice –générale rentrait de vacances le jour même et l'ordre du jour a été préparé seulement aujourd'hui pour la rencontre de ce soir. Pour les prochaines séances, l'ordre du jour devrait être disponible sur le site web et sur la page Facebook de la municipalité quelques jours à l'avance.

168-2016-Levée de l'Assemblée :

À 19h37, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

DATE DES PROCHAINES RENCONTRES :

- ❖ DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015 DE LA VILLE DE DANVILLE : LE LUNDI 2 MAI 2016
- ❖ PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : LE LUNDI 2 MAI 2016

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.